

Le petit journal de

NEVILLE



N°9

Février 2022



Les vœux du Maire



Chères Névillaises, chères Névillais,

Je vais vous tracer tous les événements au cours de l'année 2021. Malheureusement la crise sanitaire n'est pas derrière nous, nous sommes toujours à subir les contraintes qui ne facilitent pas le fonctionnement des institutions. Nous devons faire les réunions de conseil à huit-clos dans la salle des fêtes. La sous-préfecture nous autorise à faire les réunions à la salle des fêtes jusqu'au 31 juillet 2022.

Au niveau des écoles, selon la circulaire de l'éducation nationale des mesures de renforcement des gestes barrières et du brassage des enfants sont à respecter.

Au niveau de la cantine nous avons décidé de mettre 3 enfants par table et maintenir les deux services. Toutes les tables ont été équipées de crochets pour que les enfants puissent suspendre leurs masques, pendant le temps du repas. Les carafes à eau ne sont pas mises sur les tables, les enfants ne touchent qu'à leurs couverts. L'eau, les repas et le pain sont servis par le personnel de service.

Aux mois de mai et de juin, nous avons organisé les élections régionales et départementales à la salle des fêtes, en faisant respecter les gestes barrières. Des circuits ont été mis en place pour éviter que les électeurs se croisent.

L'opérateur Orange s'est enfin installé sur l'antenne depuis le début novembre, cette dernière est maintenant activée. Toutes les personnes ont du réseau partout dans le village.

Travaux réalisés pendant l'année 2021

• Groupe scolaire

Équipement des quatre classes de primaires et d'une classe de maternelle avec des rétroprojecteurs et des ordinateurs portables. Cela avait fait l'objet d'une demande de subvention à la hauteur de 70% au niveau de l'éducation nationale. L'installation a été réalisée par l'entreprise CLATOT pour un montant de 2 059,20€ TTC. Une classe a été remise en peinture pendant les vacances scolaires. Les choix des couleurs ont été faits par l'enseignante de la classe. Une autre classe sera mise en peinture chaque année.

• Ancienne école

L'entreprise CRÉATERRE a fait une tranchée pour passer 2 fourreaux pour un montant de 1 008€ TTC. Un câble a été tiré entre l'ancienne cantine et l'ancien périscolaire par les employés communaux, puis raccordé pour réalimenter électriquement les classes. L'entreprise GUERET a posé une porte dans la partie qui assurait la liaison entre les classes et l'ancien bungalow, pour un montant de 1 298,27€ TTC.

• L'Eglise

L'entreprise WSM a réalisé la réparation de la voute à gauche du cœur pour un montant total de 3 744,84€ TTC la facture a été prise en charge par l'assurance. De plus, il a repris la console d'une fenêtre pour un montant de 517,92€ TTC.

• La cuisine de la cantine

Nous avons décidé de réaménager la cuisine. Achat d'un four de remise en température, d'un réfrigérateur et équipement du lave-vaisselle d'une table d'égouttage et de séchage plus grande pour recevoir 3 paniers. Ces matériels ont été fournis par l'entreprise NORMANDIE EQUIPEMENT pour un montant de 9 834,90€ TTC. L'entreprise CLATOT a réalisé le raccordement du four et posé une prise pour le réfrigérateur. Il a aussi ajouté un coffret de raccordement, pour un montant 1 766,16€ TTC.

• La salle de sport, locaux de la banque alimentaire et du vestiaire des employés communaux

L'entreprise de couverture EMMANUEL CABARET a remplacé les gouttières des rampants de la salle, il est intervenu sur le toit de la salle de danse, où des fuites commençaient à apparaître. Il a également remplacé des ardoises sur le toit du local de la banque alimentaire et des vestiaires du personnel. Le montant total des réparations est de 6 612,50€ TTC.

En ce qui concerne la salle de sports des caméras ont été installées pour visionner les personnes susceptibles de faire des dégradations qui pourraient être faites autour de la salle sport, pour l'utilisation des images. Une demande a été faite au niveau des services de la sous-préfecture. Le dossier sera communiqué à la gendarmerie. Le coût par trimestre est de 342€ TTC, un coût de maintenance à 34,20€ TTC par mois.

Un toilette femme a été créé au rez-de-chaussée, la plomberie a été réalisée par l'entreprise RAPID'GAZ de Saint Valery en Caux, pour un montant de 1 102,44€ TTC. Les cloisons ont été réalisées par les agents communaux, ainsi que les cloisons du vestiaire à l'étage.

• La serre près de l'atelier

Le plastique de la serre a été remplacé par l'entreprise SERRE RIAUX LAGARDE de Fécamp pour la somme de 3 336€ TTC. Il s'agit d'une bâche double enveloppe avec une pression d'air, qui permet une meilleure isolation par rapport à l'extérieur pour conserver les fleurs.

• Le cimetière

Reprise de 18 concessions en novembre dernier pour un montant de 16 200€ TTC.

Travaux dans l'église



Avant



Après



Décorations de Noël

Une nouvelle traversée « Joyeuses Fêtes » a été installée à l'entrée de Neville. Des candélabres ont été mis rue de la poste et une guirlande lumineuse à l'école



La mare cœur du bourg clôturée

La municipalité a édifié une clôture autour de la mare située résidence cœur de Bourg, afin de répondre à des besoins de sécurité."



Réorganisation de la cantine

Pendant la période des vacances scolaires de la Toussaint, nous avons profité de réaliser quelques modifications à la cuisine de la cantine scolaire de la commune.



Puis une modification de la zone de plonge pour faciliter le transfert des paniers de vaisselle avant de les insérer dans le lave-vaisselle et ensuite optimiser la zone de séchage.

Travaux prévus pendant l'année 2022

- **L'entreprise DUJARDIN de Neville** doit remplacer les chéneaux de l'église dans le courant du premier trimestre.
- **L'entreprise WSM de Neville** doit sceller les barrières de protection devant l'école au début de l'année, pour la sécurité des enfants. Le coût de l'installation est de 2 525.40€ TTC € et le coût d'achat des barrières est de 7 419.17€ TTC.
- **La commission d'appel d'offres** va élaborer en début d'année le cahier des charges, pour lancer une consultation auprès des sociétés de cuisines qui fourniront les repas de la cantine à la rentrée 2022 / 2023. Ces sociétés auront un délai pour répondre aux cahiers des charges et envoyer leurs propositions. La commission se réunira pour analyser les offres des différents concurrents selon les procédures en vigueur. Ils reteniront la société la mieux disant.
- **Deux logements** de même surface vont être réalisés à l'ancienne MAIRIE. Un à l'étage et un autre au rez-de-chaussée avec un accès handicapé. L'architecte va présenter le cahier des charges et lancer les appels d'offres auprès d'entreprises susceptibles de répondre au cahier des charges. Une subvention sera demandée pour l'isolation des logements.
- **Rue de la poste**, des aménagements devraient être mis en place pour ralentir la vitesse dans cette rue qui sera ensuite passée en zone trente. Des demandes ont été faites au département et à la C.C.C.A.
- **Des subventions ont été demandées** pour la mise en place d'une aire de jeux pour les enfants de 3 ans jusqu'à 11 ans. Ce site, sur le terrain près de la salle des fêtes, sera clôturé et l'accès sera réglementé, des bancs seront installés pour que les parents puissent accompagner leurs enfants et les surveiller.
- **Projet de l'agrandissement du parking** de la salle des fêtes, une demande de 34 places a été faite au service voirie de la C.C.C.A. Les places seront réalisées en une matière permettant le drainage du terrain. Une aire de circulation sera faite en enrobée pour faciliter la manœuvre des véhicules.
- **Le projet skate park** sera réalisé en béton pour limiter le bruit, l'endroit sera clôturé et l'accès sera réglementé pour éviter la gêne du voisinage.
- **Le projet des panneaux** photovoltaïques sera réalisé par le SDE 76 sur les parties sud des toitures de la salle de sports. La partie nord sera prise en charge par la commune. Cette démarche nous permettra de participer à la transition énergétique du pays. La convention signée avec le service du SDE76 aura une durée de 20 ans. Pendant ce temps le SDE76 restera gestionnaire de l'installation, qui sera rétrocédée à la commune à la fin de cette période.
- **En 2022**, une reprise de 25 concessions sera programmée dans le cimetière.
- **Pour le remplacement du tracteur tondeuse**, une subvention a été demandée au département et nous avons reçu un courrier d'acceptation. Plusieurs devis ont été demandés.



Pour terminer mes propos, je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2022, et surtout la santé, en espérant que l'année 2022 verra la fin de la crise sanitaire.

Le Maire, André-Pierre BOURDON

Un nouveau four a également été installé pour le réchauffage des plats et assurer les deux services.



Concours des maisons fleuries

La commission fleurissement a procédé à la distribution des récompenses au concours des maisons fleuries le samedi 5 Février 2022 en Mairie, la cérémonie des Vœux du Maire n'ayant pas encore eu lieu cette année.

Les résultats du concours :

1er prix : Ghislaine PRIEUR

2ème prix : Jacques GUERIN

3ème prix : Françoise LHOMME

4ème prix : Evelyne HUET

4 Bons d'Achats de 10 €, offerts par notre horticulteur, ont été remis également aux 4 gagnants suivant et une boîte de chocolats à tous les participants. Monsieur le Maire et la commission fleurissement ont remercié les personnes qui se sont inscrites à ce concours et qui participent à l'embellissement de notre village. Les bons d'inscription pour le prochain concours des maisons fleuries seront dès le mois de mai en Mairie et dans les commerces de la commune.



Le CCAS



La galette des rois

La traditionnelle galette des rois a été offerte au mois de Janvier 2022 aux personnes âgées de 70 ans et plus, inscrits sur la liste électorale de la commune. Elle a été remise, ainsi qu'une bouteille de crément, par notre boulangerie « Le Fournil Névilais » en échange d'un bon coupon.



Le repas des Aînés

En raison de la crise sanitaire, le repas des Aînés n'a pas pu encore avoir lieu en Octobre 2021. Le CCAS s'est légalement réunis et a décidé d'accorder un colis aux personnes de plus de 67 ans inscrites sur les listes électorales. Les membres du CCAS ont effectué eux-mêmes la distribution des colis, en respectant les gestes barrières. Nous espérons vivement que nous puissions nous réunir à nouveau fin 2022 pour nous retrouver autour d'un chaleureux repas et une ambiance festive.



Les Bons Solidaires

La Communauté de Commune de la Côte d'Albâtre a décidé d'offrir à l'ensemble des foyers du territoire communautaire deux bons d'achat solidaires d'une valeur de 15 euros chacun afin d'aider les commerçants obligés de fermer leurs établissements à cause de la pandémie. Ceux-ci devaient être utilisés à compter du 20 Février jusqu'au 9 Mai 2021 auprès des commerçants participants. Ils ont été prolongés jusqu'au 30 juin 2021.



L'école

Remise de calculatrices et de livres le 3 Juillet 2021

Le spectacle choral des élèves de l'école n'a pu encore avoir lieu cette année, en raison de la COVID-19.

Monsieur le Maire, André-Pierre BOURDON, en présence des adjoints, a remis les calculatrices aux 19 élèves de CM2 pour leurs passages au collège.

Pour la rentrée dans la classe de CP, les 14 enfants de grande section de maternelle ont reçu des livres.



Rentrée scolaire sous le soleil

Ce jeudi 2 septembre, c'est sous le soleil que les enfants scolarisés à Neville ont retrouvé le chemin de l'école pour effectuer la rentrée scolaire 2021-2022.

Bonne rentrée à tous.



Le Noël des enfants

Comme chaque année, la municipalité a organisé la visite du Père Noël au sein de l'école pour les enfants scolarisés.

La distribution des jouets ainsi que des paquets de friandises s'est déroulée dans la joie et en chansons dans le respect des règles sanitaires.





 Académie Rouennaise

 direction des services

 départementales de l'éducation nationale

 Seine-Maritime

 Éducation nationale

Ecole primaire Néville

INSCRIPTIONS

Année scolaire 2022 – 2023

Les inscriptions pour l'école de Néville débuteront le jeudi 27 janvier 2022 et auront lieu tous les jeudis sur rendez-vous au 09 63 68 22 16.

Après être passé en mairie pour vous inscrire, merci de venir à l'école muni :

- Du livret de famille
- Du carnet de santé de l'enfant

Les inscriptions à l'école

se font auprès du directeur de l'école

Les inscriptions à la cantine se font en Mairie

Les inscriptions au périscolaire se font à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Des activités et sorties pédagogiques sont régulièrement organisées au sein de l'école, afin d'intéresser les enfants à la culture. L'école peut accueillir les enfants à partir de 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h 15 grâce au périscolaire situé dans l'établissement.

Le 14 Juillet 2021

Le 14 Juillet 2021, Jour de Fête Nationale et de Commémoration, la Municipalité, Les Anciens Combattants, Le Porte Drapeau étaient réunis à 11H30 devant le Monument aux Morts de la Commune afin d'y déposer une gerbe.

Après la minute de silence, le Maire, André-Pierre BOURDON, a lu son discours pour commémorer la Révolution Française par la prise de la Bastille le 14 Juillet 1789, fin de la royauté, le début de la République, un symbole qui se fête tous les ans.

Le chant de la Marseillaise a été entonné pour terminer la Cérémonie.



Salon de coiffure

Changement de propriétaire

A Néville, après 4 ans de présence du salon de coiffure VITTORIA MARCEAU, Audrey, la gérante, a laissé sa place à Juliette.

Depuis le 31 Juillet 2021, Juliette a repris la gérance du salon de coiffure qui se nomme aujourd'hui « Salon Beauty Time ».

Elle était employée du salon depuis juin 2018. Elle en est aujourd'hui la patronne et remercie sa clientèle qui lui est restée fidèle depuis la reprise.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès d'une équipe dynamique au 02 35 57 25 84

Les Anciens Combattants

Les Vœux des Anciens Combattants auprès de leurs adhérents

Au vu des circonstances sanitaires l'UNC de Neville n'a pu assurer ses activités et les repas du 8 Mai et du 11 Novembre en 2020. Pour marquer cette nouvelle Année, Dany, Bernard et Marc, membres du bureau sont allés apporter un peu de réconfort à leurs adhérents en leur présentant leurs vœux et une boîte de chocolat de chez HAUTOT.



Ont été élus :

Président Dany Vasseur,
Secrétaire Bernard Stodolny,
Trésorier Marc Musoni,
Président d'Honneur André Pierre Bourdon,
Président Honoraire Jean Pierre Cadinot,
Membres Actifs Jacques Chantreuil et Charles Braquehais
Membres Associés : Jean Marc Levebvre et Emanuel Lacaille
Porte drapeau : Joseph Moka et Bernard Dodre

Journée Nationale de la Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945

La Cérémonie commémorant le 76ème Anniversaire de l'Armistice du 8 Mai 1945 s'est déroulée au monument aux morts de NEVILLE à 11H15 en présence du Maire André-Pierre BOURDON, d'Anciens Combattants, du représentant des Sapeurs-Pompiers le Lieutenant Gilles GODEBOUT, des portes drapeaux Joseph Moka et Bernard DODRE et d'élus du Conseil Municipal. Cette cérémonie s'est tenue en comité restreint en raison de la crise sanitaire. Levée des couleurs, dépôt des Gerbes et une minute de silence a été observée. Le Président Honoraire Jean Pierre CADINOT en a profité pour remettre officiellement la croix du Combattant à Jean Pierre LACAILLE en précisant que la reconnaissance aux soldats ayant participé aux dernières opérations de paix en Afrique du Nord a été reconnue par l'Etat tout récemment. Lecture des discours officiels par Monsieur Le Maire et par Monsieur le Président Honoraire suivi de l'Appel aux Morts. La Cérémonie s'est terminée par la musique du chant des partisans et le chant de la Marseillaise.



L'Assemblée Générale des Anciens Combattants de NEVILLE

Les membres de l'association des Anciens Combattants se sont réunis ce samedi 20 mars 2021 à 10h à la salle des fêtes de NEVILLE pour l'assemblée générale. Le président Dany Vasseur a évoqué les activités de l'association qui ont été plus que réduites cette année à cause de la Covid 19. Le trésorier Marc Musoni a exposé la situation financière. Les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité. Il a ensuite été procédé à l'élection du bureau à bulletin secret conformément au nouveau statut adopté en septembre dernier.





Journée intergénérationnelle

Le Président de la Communauté de Communes, Jérôme LHEUREUX, ses Vice-Présidents, Françoise GUILLOT et Benjamin GORGIBUS de la commission devoir de mémoire de commune de la côte d'Albâtre ont sollicité en la présence du président Dany VASSEUR, du secrétaire Bernard STODOLNY, du trésorier Marc MUSONI et des portes drapeaux Joseph MOKA, Bernard DODRE représentants du monde des combattants de Néville à participer et contribuer à la sortie citoyenne et intergénérationnelle du 6 Octobre 2021 à Paris.

Cette journée forte en émotion avec le matin la visite du Mont Valérien

haut lieu de la mémoire nationale, lieu de culte médiéval devenu forteresse militaire au cours de XIX^{ème} siècle. Il a été le principal lieu d'exécution de résistants et d'otages en France par l'armée allemande pendant la Seconde Guerre mondiale. La deuxième photo montre la cloche en bronze où est gravé le nom de tous les fusillés. L'après-midi ateliers pédagogiques par groupe avec des élèves de différents collèges des environs. Ensuite direction l'arc de Triomphe pour la mise en place du protocole lors de la cérémonie du ravivage de la flamme avec les drapeaux des communes de Saint Valery en Caux et de Néville. Celle-ci a lieu tous les jours à 18H30 depuis 1923.



Un grand merci à l'ONACVG de la Seine-Maritime, la Commission jeunes des médaillés de la jeunesse, sports et vie associative et enfin l'association Citoyenneté Civisme et Partage pour l'organisation de ce déplacement aux côtés de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.



Cérémonie du 11 novembre 2021

La Cérémonie Commémorative s'est déroulée le jeudi 11 Novembre au Monument aux Morts à 11h30.

Levée des couleurs par un représentant des pompiers,

Lecture du discours du Président honoraire Jean-Pierre CADINOT et discours du Secrétaire d'Etat lu par Le Maire André-Pierre BOURDON, en rappelant le décès du dernier compagnon de la libération Hubert GERMAIN, inhumé ce jour au Mont Valérien et honorer les soldats morts au cours de l'année 2021.

Dépôt de gerbes des Anciens Combattants et de la Municipalité.

Appel aux Morts, Minute de silence, Chant de la Marseillaise.

A l'issue de cette cérémonie, le président de la section locale de l'UNC Dany VASSEUR, en présence d'Anciens combattants, a procédé à la remise de la médaille du Djebel à

trois membres Névillais de l'association. Cette décoration est destinée à récompenser des membres de l'association, anciens combattants d'AFN, qui ont fait preuve de mérites particuliers ou de services éclatants au sein même de l'Union nationale des combattants. La médaille du Djebel n'étant pas une médaille militaire, c'est en l'agrafant sur le revers droit de leur veste que Charles BRAQUEHAIS ancien combattant a ainsi successivement honoré, au nom du président de l'UNC, ses camarades Jean-Pierre JOB, Jacques CHANTREUIL, et René LECRAS.

Un vin d'honneur a été offert par la Municipalité à la Salle des Fêtes. Une quarantaine de personnes ont terminé la journée autour d'un bon repas convivial organisé par l'Association des Anciens Combattants et préparé par le Traiteur William CAVE de SAINT VALERY EN CAUX

Le Cercle de la Gaité

Reprise des activités le mardi 2 Novembre 2021

Le 12 Novembre 2021

Le cercle de la gaité a organisé une sortie à la salle Daniel Pierre de Cany-Barville. Les adhérents ont assisté à une pièce de théâtre « La cuisine au beurre ou à l'huile »



Dernier rendez-vous de l'année

Le Cercle de la Gaité a réuni ses adhérents le mardi 14 décembre pour le goûter de Noël, afin de partager et déguster la traditionnelle bûche qui fût très appréciée de tous. Comme chaque année, chacun s'est vu remettre un colis festif, préparé par nos soins. Annick, Annie et Danièle vous donnent rendez-vous le mardi si les règles sanitaires nous le permettent.

**Les rendez-vous événements pour l'année :
la bourse aux vêtements les 4-5-6 mars et 2-3-4 septembre 2022**

Les Mains Créatives

Reprise des activités le Mardi 7 septembre 2021

Marche Rose

Le dimanche 10 octobre, l'association 'les Mains Créatives' a organisé une marche Rose pour soutenir et sensibiliser au dépistage du Cancer du sein. Rubans rose et Coussins ont été confectionnés début Octobre. Une quarantaine de participants, masqués se sont inscrits pour la marche dans NEVILLE. La vente des T shirts , rubans, coussins et inscriptions nous ont permis de récolter 400 Euros. Un grand Merci aux Marcheuses et Marcheurs en espérant, l'année prochaine, une plus grande participation.

Vente Exposition



Les 4 et 5 décembre les mains créatives ont organisé (dans le respect des règles sanitaires) non pas leur traditionnel marché de Noël mais simplement une exposition de leurs travaux réalisés au cours de l'année 2021.

Un grand merci aux 70 personnes qui ont bravé la pluie, le vent pour nous rendre visite et repartir avec différents articles qui ont pu faire l'objet de cadeaux à déposer au pied du sapin

Génération Sport

Assemblée générale

Le 14 Mai 2021, l'association Génération Sport a organisé son assemblée générale. Cette année encore, la crise sanitaire était présente. L'assemblée s'est déroulée à huis-clos en compagnie du président, de la trésorière, de l'animatrice et de 3 adhérentes. Pour la 2ème année consécutive, une partie des cours ont été faits en visio. À partir d'Avril 2021, l'association a de nouveau fait cours, en physique mais à l'extérieur. Grâce à la fidélité des adhérents, de la bonne humeur de Marina pour animer ses cours. L'association est toujours présente depuis maintenant 7 ans. Nous espérons continuer encore pendant plusieurs années !

Génération Sport saison 2021/2022

Les cours de sport de l'association Génération Sport de la saison 2021-2022 ont repris depuis le mardi 14 septembre 2021. L'association propose des cours de gym douce, de cardio dance et de renforcement musculaire !

Si vous aussi vous avez envie de passer un bon moment et dans la bonne humeur alors n'hésitez pas à prendre contact auprès du président au 06-51-46-15-96 ou par mail à generation.sport76460@gmail.com



Alors On Danse

Le club de danse « ALORS ON DANSE » a repris le 6 septembre 2021

L'assemblée générale a eu lieu le 24 janvier 2022.

Bureau :

Jocelyne HUSSON (Fondatrice et Présidente)

Yolande MALANDAIN (Secrétaire)

Serge MAJOREK (Trésorier)

Le club est ouvert tous les lundis de 14H00 à 17H00 à la salle de danse annexée au gymnase. Il pratique les danses de salon, les danses en ligne et les chorégraphies.

N'hésitez pas à les rejoindre,

Tél : 02 77 24 13 32

Mail : jhalorsondanse@laposte.net



Stade Valeriquais

Le Stade Valeriquais Football poursuit son partenariat.

Le SV Football regroupe plusieurs équipes, des jeunes jusqu'aux vétérans, en passant par les féminines. Certaines équipes du club de Saint Valery en Caux peuvent profiter des infrastructures de la commune pour y effectuer leur match. La saison précédente a été écourtée à cause de la pandémie, mais dès le mois de septembre 2021 nos licenciés ont pu reprendre la compétition. Les U15, les U18, les vétérans mais aussi les Féminines y ont effectué leur match. Nos plus jeunes eux ont profité du gymnase en fin d'année pour s'entraîner au chaud.

Mr ETIENNE Anthony, président du club et l'ensemble des dirigeants, éducateurs mais aussi joueurs et joueuses sont reconnaissant auprès de la commune pour le prêt des infrastructures.



Sportons Ensemble

Sporte avec Laura Marical Fauvel.

Malgré la pandémie, Laura Marical Fauvel et ses coachés tiennent bon. La pandémie a tout de même fait baisser les effectifs au niveau des cours mais la section de remise en forme est toujours en place. Les cours se déroulent dans le gymnase et sur les extérieurs, le lundi, mardi et mercredi soir. Au programme : Renforcement Musculaire, Cardio-training, Cross-training adaptable à tous. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Laura au 06 88 93 62 47, ou rejoindre la page sur Facebook : Sportons Ensemble, sporte avec Laura.



L'Association « Néville pour vous »
Sauvegarde du patrimoine et de la mémoire Névillaise
Monsieur et Madame Lacuisse
Présentent
Dans le respect des règles sanitaires

Les Journées du patrimoine 2021
ENTRÉE GRATUITE



Visite/expo du Colombier de Néville
vieux outils de la ferme, Néville d'hier en photos (origines, activités, école...)
4 route de Saint Valery Néville 76460
SAMEDI 18 et DIMANCHE 19 SEPTEMBRE de 14h à 18 h
RVA-W761008261 Site:857 828 190 00016 IPNS, association Néville pour vous

Néville pour vous

Les journées du Patrimoine

Les journées du patrimoine organisées au Colombier de Néville, propriété de Mr et Mme Lacuisse, à l'initiative et par l'ASSOCIATION DE DEFENSE DU PATRIMOINE ET DE LA MEMOIRE NEVILLAISE ont été une réussite.

Nous remercions les 443 visiteurs, la visite des 5 classes du groupe scolaire. Nous remercions également Mr et Mme Lacuisse, les personnes qui nous ont aidés pour l'organisation, pour les prêts de photos, documents, outillages, objets divers, panneaux etc...

Merci à tous.



Les 100 Ans de l'association des Anciens Combattants de Néville

Le Samedi 27 et le Dimanche 28 Novembre, l'association Néville pour Vous a organisé une exposition pour le centenaire de l'Association des Anciens Combattants de Néville.

Grâce à ce sacrifice nous sommes libres et nous sommes devenus ce que nous sommes.

N'oubliez jamais et respectez les.

Nous avons voulu mettre à l'honneur les Anciens Combattants à travers le centenaire de la première Association d'Anciens Combattants inscrite au journal officiel (N°1176 du 21 janvier 1921). Celle-ci, lors de sa première assemblée, adoptait la devise "N'oubliez jamais".

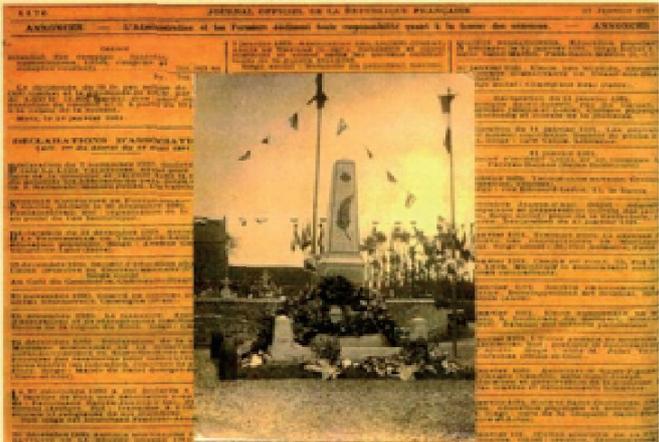
37 panneaux retracent la vie et les événements sur le sujet depuis 1858. Vous y retrouverez les noms des hommes et des femmes qui ont laissé leur vie pour la France et ses habitants

**"IL Y A QUELQUE CHOSE DE PLUS FORT QUE LA MORT,
C'EST LA PRESENCE DES ABSENTS DANS LA MEMOIRE DES VIVANTS"**

Jean d'Ormesson

Néville pour Vous
« sauvegarde du patrimoine et de la mémoire Névillaise »
Présente :

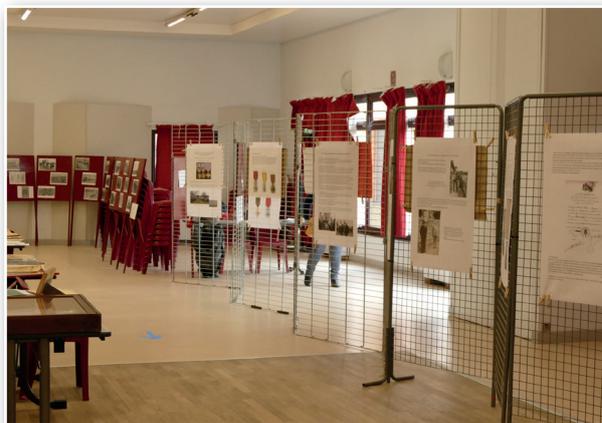
1921-2021
**L'association des anciens
Combattants a 100ans**



Dans le respect des règles sanitaires
Salle des fêtes de Néville
Samedi 27 et dimanche 28 novembre
De 14h à 18h
Entrée gratuite

RVA 761008261 Site: 857 828 190 00016 Ne pas jeter sur la voie publique IPNS Néville pour vous

L'association Néville pour Vous remercie les 142 visiteurs venus à l'exposition intitulée "Le centenaire de l'association des Anciens Combattants 1921-2021". Ils ont exprimé leur soutien par l'achat de notre livret. Nous avons rencontré des passionnés et avons un contact avec plusieurs d'entre eux. Un grand merci aux bénévoles qui ont beaucoup travaillé et contribué au succès de cette exposition.



Panneaupocket

La Mairie s'est abonnée au site PanneauPocket depuis le 16 Décembre 2021. Son usage est gratuit et illimité pour tous sans exception : les résidents permanents de la commune, les visiteurs occasionnels, les touristes, les personnes possédant une résidence secondaire...?

A domicile, au travail, dans la rue, dans les transports, ou en déplacements à l'extérieur de la commune, toutes les informations et les évène-

ments qui concernent les administrés sont toujours à portée de main sur leur téléphone. UNE APPLICATION GRATUITE POUR LES UTILISATEURS.

PanneauPocket est également disponible sur PC pour les personnes ne disposant pas de smartphone ou de tablette. Sur la barre d'adresse, tapez app.panneaupocket.com. Attention : n'insérez pas de www avant cette adresse. Sinon cela ne fonctionnera pas. ET ALERTEZ VOS CITOYENS.



L'entreprise MULTINNOV

L'entreprise MULTINNOV occupe les locaux situés Rue de l'église à côté de la salle des fêtes de Néville, où étaient placés les Kinésithérapeutes qui sont partis s'installer à la maison médicale de St Valeur en Caux. Cette société est

spécialisée dans la fabrication de drones et de robots permettant des expertises dans des milieux confinés et difficiles d'accès. Ils sont arrivés début Octobre 2021 et nous espérons pour une longue période !



Élus de l'opposition :
Karen Maté et Robert Roussel.

Notre volonté est de travailler avec respect envers et pour tous les Névillais.

Si nous n'acceptons pas certaines délibérations, notamment lorsqu'il s'agit de travaux, c'est tout simplement parce qu'il n'y a pas de financements, pas ou 1 seul devis, les dossiers sont incomplets.

Cimetière : Dernièrement suite aux reprises du 11/21 des ossements apparents ont été vu par un citoyen. Quelle suite ?

Cantine : suite à des écarts constatés nous avons demandé la création d'une commission cantine. Notre objectif est d'obtenir une restauration et un service de qualité pour nos enfants et ensuite que l'ensemble du conseil puisse promouvoir notre école et éviter les départs dans d'autres communes.

Des travaux, oui mais la table d'égouttage ne peut recevoir les 3 paniers annoncés, qui a pris les mesures, qui a réceptionné. Un courrier a parait-il été envoyé.

Caméras salle des sports : le coût annoncé au conseil du 27/09 était de 300€ trimestre nous venons d'apprendre dans les vœux qu'il était de 376,2€. A-t-on l'accord de la préfecture, connaissez-vous vos droits ?

Panneaux voltaïques SdSports : Le coût pour la commune était de 150000€ TTC (vu le contexte actuel des prix à la hausse !) nous devrions passer par un appel d'offre, mais ! La commune ne touchera pas 1 centime sur les ventes. Dans 20ans choix de reprendre ou pas. La durée d'exploitation est de 25 ans. Qui va payer le démantèlement et le retraitement des panneaux et à quel coût, c'est absent de la convention.

Jeux pour les jeunes :
8/10ans, devis 31440 avant actualisation, dossier pas finalisé. Il manque la dalle support des jeux. Ce sera à côté d'un parking ce qui est déconseillé. Pour le parking, le conseil n'a pas été consulté.

Desaeger, élus de la liste Néville en mouvement.

L'année qui vient de s'écouler fut pénible pour tous. Le fonctionnement de la commune fut quant à elle encore plus pénible. En effet désormais tous se trame entre le Maire et un de ces adjoints. Le reste des conseillers de la majorité ne servant qu'à bénir sans rechigner y compris sous la menace. Autre péril la commune n'a pratiquement plus de possibilité d'auto-financement. Nous dépendons pratiquement entièrement des autres. Cela se traduit par le fait que la quasi-totalité des projets prévus n'ont pas été réalisés. Par contre la municipalité prévoit d'installer des panneaux solaires avec le concours du SDE qui a réalisé une étude économique sur le projet. Cette étude montre que le bilan économique est pratiquement nul pour ce projet. Mais le projet continue. Sur le plan de la protection incendie la situation a évolué mais le hameau de Plaine Sevette se trouve toujours sans aucune protection malgré nos relances. A ce jour rien n'est prévu pour des raisons que seul le Maire connaît. Nous ne comprenons toujours pas pourquoi dans la plupart des projets nous ne voyons qu'un seul devis.

Nous avons les pires difficultés pour obtenir les cahiers de charges des travaux. Tous se fait sans aucune concertation. La moindre initiative même émanant de la majorité est réfutée. Pour l'opposition c'est un refus systématique de toute proposition allant dans le sens de l'intérêt général. Désormais ce sont les intérêts de quelques-uns qui priment.

Majorité Municipale.

Ces 2 dernières années ont été marquées par une crise sanitaire inédite. Face à cette situation, la municipalité a mis en place des mesures permettant à tous les employés de la commune de travailler en toute sécurité et ainsi de protéger par la même occasion les enfants de notre école. Cette crise n'est pas encore finie et nous ferons ce qu'il faut pour continuer à protéger les Névillaises et Névillais, petits et grands. Les actualités mondiales des premiers mois de l'année 2022 montrent l'importance de l'unité mais aussi de la solidarité de tous. C'est pourquoi nous essayons d'œuvrer dans ce sens, de continuer à faire de Néville une commune accueillante. Aujourd'hui les comptes de la commune nous permettent de pouvoir réaliser des travaux sans impact financier. Nous continuerons à faire ce qu'il faut pour le bon fonctionnement de la collectivité. Comme annoncé dans le programme, les taxes n'augmenteront pas. Nous travaillons, à ce jour, en respectant nos engagements. Des projets vont être concrétisés, tels des jeux pour les Ados et pour les enfants dans des espaces sécurisés et des travaux ... Nous essayons aussi de sécuriser notre village pour que nos citoyens se sentent en toute tranquillité. Au sein d'un conseil, les opinions et les avis divergent. Nous partageons, écoutons et chacun a la possibilité de voter librement. La bienveillance et le respect de chacun sont importants pour une commune mais aussi pour notre vie de tous les jours. Notre village se développe (Antenne 4G/5G, la fibre), nous avons des commerçants, une école, un bureau de poste, ... Nous avons cette chance et en sommes fiers. Nous ferons tout ce qu'il faut pour mettre notre commune en avant ! Notre priorité est le bien être des Névillaises et des Névillais, nous sommes Ensemble pour Néville !

État Civil

Naissances

« Nos sincères félicitations aux parents »

MARASHI Darius	05/02/21
LUCAS Lewen	07/02/21
OLIVEIRA Charline	24/02/21
BRETHOMME Arthur	02/03/21
AVISSE Léane	23/03/21
HEUZE Ismély	08/06/21
COLOMBEL Marie	24/06/21
DEHEDIN Abigaëlle	06/07/21
ANDRIAMAMPANDRY RABETSARA Jade	17/10/21
LEPETIT Kélyo	28/10/21
MARTIN Anna	17/11/21
BILLET Louis	03/12/21
BOULLARD TABOGA Romane	23/12/21

Mariages

« Tous nos Vœux de bonheur aux jeunes époux »

LUCAS Frédéric et CLEE Véronique	09/01/21
CANCHEL Alain et DUTHIL Joëlle	17/04/21
DULONC Cédric et RIQUE Isabelle	24/04/21
MEMAIN Philippe et CHARRETON Valérie	05/06/21
DE CARVALHO Mickaël et DELAHAYE Charlène	12/06/21
HAREL Frédéric et FAUVEL Sarah	03/07/21
FAUVEL Kévin et MARICAL Laura	21/08/21
JOURDAIN Eric et FACQUET Delphine	18/09/21
MALET Jean François et MARCHIS Clémentine	13/11/21

Pacs

« Tous nos Vœux de bonheur aux jeunes pacsés »

GUILLOT Fabien et BLONDEL Edwige	27/02/21
QUET Olivier et SCHWINDLING Marilyne	29/06/21
MARTIN Eric et DELATTRE Elise	22/09/21
BUCHOLZ Antoine et GUILLOTIN Séverine	16/11/21

Décès

« Nos sincères condoléances aux familles »

BARRE épouse COLOMBEL Marie-France	15/01/21
JULIEN veuve CLEMENT Thérèse	30/01/21
LEBLOND Jean-Paul	20/03/21
GRIFFON Bernard	22/11/21

Bienvenue aux Nouveaux Habitants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de la Commune.

N'hésitez à venir vous inscrire en Mairie dès votre arrivée.

La vie Associative et Municipale

Après 2 ans de crise sanitaire, nos associations ainsi que la municipalité vont pouvoir de nouveau réaliser des manifestations.

Vous serez informés des différentes dates via les moyens de communication de la Commune.

Agence postale

Du lundi au samedi de 8h 30 à 12h
lundi mardi jeudi 13h30 à 16h30

Mairie

Du lundi au samedi 8 h 30 à 12 h
mardi, jeudi, vendredi 13 h 30 à 16 h 30
mairie-neville@wanadoo.fr Tél 02 35 97 05 50

Entreprises, commerces et artisans de Néville

BOULANGERIE OLIVEIRA - LE FOURNIL NEVILLAIS

2 Grande Rue 02 77 24 84 40

BOUCHERIE CHARCUTERIE VOLAILLE

2 Rue de l'église : 02 35 97 53 52

BAR, TABAC BENARD Odile

Bar, Tabac, jeux,
4 Grande Rue : 02 35 97 07 80

SALON BEAUTY TIME

Coiffure féminine et masculine
2 Rue de l'Église - 02 35 57 25 84-06 72 22 39 58

SAS DUJARDIN

Couverture - ramonage
3 Route d'Ingouville - 02 35 97 75 36

CARPENTIER Franck

Couverture, zinguerie, bardage
8b rue de la Bergerie : 02 35 97 45 80 - 09 63 61 22 46

GAINVILLE John

Auto entrepreneur menuiserie agencement
41b Grande Rue - 07 86 95 47 66

LACAILLE Emmanuel

Auto entrepreneur espaces verts
23, Grande Rue - 02 35 97 26 82 - 06 37 58 97 00

WSM - WILFRID SERVICE

Maçonnerie
12 Grande Rue : 06 98 49 11 70

PET'S HOLIDAY

Garde d'animaux
7 Route d'Ingouville : 06 58 31 79 32

LES MARBRES DU PARADIS EAD76

Marbrier funéraire
21b rue de la Poste - 06 35 93 34 03

ALBATRE RENOVATION - THUEUX Eugène

3 Résidence la Hêtraie - 07 69 67 97 30

WOUTERS Cédric

Maçonnerie
12 Ter rue de la Bergerie - 09 51 32 86 91

CREA'TERRE - TERRASSEMENT

1 rue Criquets : 06 06 59 39 81

ENTREPRISE MULTINNOV

Drones et Robots
Rue de l'Église
mutinnov@gmail.com

PSH Pro Services Habitats

Entreprise de construction
9A Rue de la Croix la Rose - 06 23 66 14 62

RICHARD Antoine - PAYSAGISTE

4 rue de la Poste - 09 54 63 73 46

TOITURE CABARET MANU

6 Résidence du Carrelet - 02 35 28 56 39 / 06 33 98 06 37

LE PETIT JOURNAL de la Commune de Néville, rédigé par ses élus

Directeur de la publication : André-Pierre BOURDON

Rédactrice en chef : Dominique VASSEUR

Equipe de rédaction : Marc MUSONI, Steve BOULANGER

Venez nous rejoindre sur le Site Internet : www.neville.fr,

notre page Officielle Facebook : Commune de Néville,

et sur l'application Panneau Pocket

